

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans, le 01/08/25

### **L'École de la Deuxième Chance : un tremplin pour l'inclusion et l'emploi des jeunes**

L'État et la Région soutiennent la jeunesse avec l'ouverture de l'École de la Deuxième Chance à Montargis

Sophie Brocas, préfète de la Région Centre-Val de Loire, préfète du Loiret, et François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire annoncent l'ouverture d'une école de la Deuxième Chance (E2C) à Montargis à compter du 1er septembre 2025.

Le dispositif des écoles de la deuxième chance s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sans qualification ou titulaires d'un BEP, CAP, BAC ou équivalent, éloignés de l'emploi, sans autre critère que leur motivation à construire leur projet professionnel afin de leur offrir une véritable opportunité de rebondir vers l'emploi ou la formation.

Les E2C proposent un suivi et un accompagnement individualisés des stagiaires d'une durée moyenne de 6 à 9 mois, avec des modules de remise à niveau des savoirs fondamentaux, des ateliers pratiques, ainsi que de nombreuses périodes en entreprise pour valider le projet professionnel et favoriser l'insertion professionnelle et sociale.

En Centre-Val de Loire, 2 écoles de la deuxième chance sont déjà soutenues par l'État et la Région : Orléans et Tours avec son antenne à Blois.

Ces structures, en incluant la nouvelle E2C de Montargis, bénéficient pour leur fonctionnement d'une subvention de l'Etat de 544 662 euros en 2025 au titre du Plan Stratégique Jeunes 2025 et du Plan 1Jeune1Solution. A cette somme vient s'ajouter des crédits liés à la politique de la ville d'un montant de 87 500 euros pour les jeunes stagiaires accompagnés domiciliés en quartiers prioritaires de la ville.

En 2025, la Région soutient les écoles de la 2ème Chance à hauteur de 976 000 euros. Elle est le premier financeur de ces structures, qui permettent de compléter les dispositifs déjà mis en œuvre pour prévenir le décrochage scolaire, soutenir la définition du projet professionnel de jeunes, former et qualifier les jeunes.

À ces subventions, viennent s'ajouter le soutien financier des collectivités territoriales locales.

## **Pourquoi l'ouverture d'une seconde E2C à Montargis dans le Loiret ?**

Un quart de la population du Loiret a moins de 20 ans. C'est le seul département de la région où une part des jeunes (- de 20 ans) s'accroît entre 2014 et 2020.

Avec un taux de chômage de 7,4 % (+ 0,2 point par rapport au taux France Métropolitaine et + 0,5 points par rapport au taux du Centre-Val de Loire), le Loiret dénombre au second trimestre 2025, 55 520 demandeurs d'emploi en catégorie A, B et C.

La part des demandeurs d'emploi de – de 25 ans est de 15,44 %, soit 8 570 jeunes inscrits en catégorie A, B et C à France Travail.

Par ailleurs, les données de territoire établies dans le cadre des comités locaux pour l'emploi mettent en lumière un besoin d'accompagnement et de suivi des publics jeunes sur le bassin de Montargis qui présente comme caractéristique :

- Un taux de chômage tout public de 10,1 %
- Un taux de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans de catégories A, B et C de 15,3 %
- Un taux de pauvreté de 17 %
- Un niveau de diplôme de la population non scolarisée qui se distingue par une part plus élevée de personnes peu ou pas diplômées : un tiers est sans diplôme ou de niveau fin de scolarité obligatoire, et 31% ont un CAP ou BEP (27% dans le Loiret, 28% en région)

A ces éléments, se rajoute un taux d'illettrisme et d'illectronisme élevé. En Centre-Val de Loire chez les jeunes de – de 25 ans de 13,2 %.

### **L'E2C Montargis**

Ce projet mobilise les acteurs locaux du social, du monde économique et les institutions publiques, dans l'objectif de garantir une solution à chaque jeune.

Porté par le CFA Est Loiret, l'École de la deuxième chance de Montargis couvre le territoire du syndicat mixte de gestion du centre de formation (43 collectivités) et devrait à terme également ouvrir une antenne sur Gien.

L'E2C vient compléter et diversifier l'offre de formation en proposant aux jeunes de l'Est Loiret restés sans solution une pédagogie individualisée de remobilisation, de parcours vers la citoyenneté, de formation et d'insertion professionnelle.

A l'issue de leur parcours, les jeunes recevront une attestation de compétences acquises, et, selon le parcours professionnel choisi, poursuivront leur parcours en allant vers une formation certifiante, un apprentissage, ou se dirigeront vers un emploi.

Le portage par le CFA Est Loiret permettra aux jeunes accompagnés par l'École de la deuxième chance de multiplier les mises en situation professionnelle, d'appréhender de multiples métiers et de bénéficier d'un réseau d'entreprises accueillantes varié.

En 2025, devraient être intégrés 20 à 25 jeunes, les années suivantes une moyenne de 50 jeunes par an sera accueillie.

L'ouverture de cette nouvelle École de la deuxième chance en Centre-Val de Loire s'inscrit dans les différents plans portés par l'État et la Région en matière d'attractivité des territoires, d'orientation, d'accompagnement vers l'emploi et de développement des compétences et s'intègre à la stratégie Jeunes lancée fin juin 2025 par la ministre du Travail.

**Elle bénéficiera pour les 12 premiers mois d'un accompagnement financier de la Région de 80 000 € pour l'amorçage du projet et de 80 000 € de l'État.**

Ces engagements constituent une nouvelle étape dans l'avancée du plan « Attracti'Cités » pour l'Agglomération montargoise. Ils concrétisent la mobilisation de l'ensemble des pouvoirs publics, acteurs et partenaires du territoire en faveur de l'inclusion, de l'égalité des chances et de la réussite de tous les jeunes.

#### **Contacts presse :**

Cabinet de la préfète

Service régional de la communication interministérielle - [pref-communication@loiret.gouv.fr](mailto:pref-communication@loiret.gouv.fr)

Tél. : 02 38 81 40 35

Région Centre-Val de Loire : Fatima Hrich – [fatima.hrich@centrevaldeloire.fr](mailto:fatima.hrich@centrevaldeloire.fr) – 06.76.82.83.38